

MESURES SANITAIRES POUR L'EXAMEN DU 10 NOVEMBRE 2020

Madame, Monsieur, chers candidats,

Compte tenu de la crise sanitaire vous voudrez bien prendre connaissance et respecter les dispositions suivantes à l'occasion de votre venue le 10 novembre prochain à l'Ecole du Louvre pour participer aux épreuves d'admissibilité de l'examen d'accès au stage :

1/ Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces de l'Ecole pour l'ensemble des personnes qui la fréquentent. Vous devez le conserver en permanence, bien positionné comme indiqué dans les gestes barrière.

Vous veillerez en toutes circonstances à respecter une distanciation physique minimale d'un mètre et à utiliser le gel hydroalcoolique mis à votre disposition.

Le personnel assurant la surveillance des épreuves sera particulièrement attentif au respect de ces mesures.

2/ Lors de votre arrivée à l'accueil de l'Ecole du Louvre : suivez le marquage au sol relatif aux flux d'entrée et de sortie de l'établissement ; vous vous orientez vers la salle indiquée (la répartition dans les salles est faite selon l'ordre alphabétique des noms).

3/ A l'entrée de votre salle d'examen, vous serez accueilli pour vérification de votre identité (présenter une pièce d'identité et votre feuille de convocation), émargement à l'entrée dans la salle ; un bristol avec votre nom vous sera remis ; utilisez le gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée de la salle.

Si vous envisagez de vous rendre à la cafétéria de l'Ecole du Louvre, merci de prendre vos précautions avant d'entrer en salle (voir point 6).

4/ Après être entré en salle, vous devrez vous asseoir à une place libre

en respectant les emplacements en quinconce et les distances (1 place sur 3) prévus : les feuilles d'examen seront sur les tables ; vous placerez votre carton bristol devant votre copie, bien en évidence. Du gel hydroalcoolique restera à disposition à l'entrée de chacune des salles pendant la durée des épreuves.

5/ Sortie de salle d'examen à l'issue de l'épreuve.

Vous veillerez en tant que de besoin à utiliser le gel hydroalcoolique et à préserver une distanciation physique.

6/ Autres dispositions

Il vous est demandé, si possible, de limiter votre temps de présence dans les espaces de circulation communs de l'Ecole du Louvre.

Dans les couloirs vous respecterez les emplacements pour s'asseoir qui sont indiqués.